

## Frontaliers – La déclaration de renonciation au switch est désormais automatiquement intégrée à la proposition

*Les assurances de capitalisation ou risque pur 3a peuvent être proposées aux frontaliers travaillant dans les cantons de Genève ou Bâle.*

La prime minimale pour les frontaliers est de CHF 250.00 par mois (CHF 3'000.00 par année) et le délai d'attente minimal pour la libération ou la rente de 12 mois.

Seul le pilier 3a peut être proposé. En cas de conclusion, une déclaration de renonciation au switch en pilier 3b, désormais intégrée à la proposition, est requise.

Pour l'établissement des documents de proposition, il faut saisir le numéro d'identification fiscal de 13 positions (NIF) du client. Saisir comme pays de résidence fiscale « France », ainsi que autre pays de résidence fiscale « Suisse ».

## Calmo Income Plan - Excellente performance et désormais proposé sur 2 têtes également

Le plan de versement assorti d'une rente viagère, Swiss Life Calmo Income Plan peut désormais être souscrit sur deux têtes. En cas de décès d'une personne assurée, le facteur de réduction de la rente peut être choisi entre 0,5 et 1, comme pour Swiss Life Calmo.

La période de participation de l'élément Swiss Life Calmo Income s'est achevée le 19 mai 2017. Avec la participation à l'Index-Basket, **le plan de versement a réalisé une performance intéressante de 8.92%**.

La performance indicielle maximale considérée par mois est de 2,50 % (30,00 % p.a.) pour la période allant du 20 mai 2017 au 19 mai 2018. Pour cette période, l'index-Basket est composé comme suit: 34% SMI, 33% S&P 500 et 33% EuroStoxx 50.

Bonnes affaire et cordiales salutations !

### Vos Brokers Consultants

Swiss Life SA  
Avenue de Rumine 13  
Case postale 1260  
1001 Lausanne  
broker.suisseromande@swisslife.ch